



French Lash Extension

FORMULAIRE DE CONSENTEMENT DU CLIENT SUR LE BLANCHIMENT DES DENTS

La garantie des résultats

Même si la grande majorité des dents blanchissent à la suite du soin, je comprends que les résultats varient en fonction de chaque personne.

Je suis conscient(e) que les dents d'une teinte jaunâtre répondent bien au traitement, alors que celles qui revêtent des taches d'usure causées par la tétracycline (teinte grisâtre) ou par la fluorose dentaire sont plus difficiles à traiter.

Par ailleurs, si j'ai des dents artificielles, des couronnes, des placages en porcelaine ou d'autres matériaux composites destinés à la reconstitution des dents, je ne peux m'attendre à ce que le soin soit un succès total puisque le gel ne blanchit (ni n'abîme) les reconstitutions dentaires artificielles.

Gênes possibles

Bien que les traitements de blanchiment ne comportent pas de risques, je suis conscient(e) que certaines gênes temporaires peuvent en résulter à savoir :

- Irritation des gencives ou lèvres : si le gel de blanchiment entre en contact avec les gencives ou les lèvres durant le soin, cela peut entraîner une sensation de picotements qui disparaît dans l'heure qui suit.
- Formation de stries : des stries blanches peuvent apparaître sur les dents de certaines personnes en raison des dépôts de calcium qui se forment naturellement. Les stries ne sont pas causées par le gel de blanchiment, elles existent déjà et le gel ne fait qu'en accentuer l'apparence. Elles disparaissent dans les 24 heures.

Je comprends que je ne dois consommer rien d'autre que de l'eau durant l'heure qui suit le soin car d'une part le gel peut être toujours actif, d'autre part il contribue à ouvrir les pores de l'émail, ce qui rend les dents plus susceptibles aux colorants. Pour optimiser les résultats, nous vous conseillons d'utiliser en complément le stylo blanchissant ou les mousses professionnelles **WHITECARE**.

Admissibilité

Je comprends que ce traitement ne peut être administré aux femmes enceintes, aux femmes qui allaitent, aux mineurs, aux personnes atteintes d'une maladie des gencives, ayant des caries non soignées, des plombages déchaussés, ou d'autres troubles. Toute personne qui vient de se faire enlever un appareil orthodontique devrait allouer une période de six mois avant de suivre un traitement de blanchiment des dents.

En signant ce document, j'atteste que je suis admissible en fonction des critères mentionnés ci-haut, que j'ai lu et que je comprends ce document, et que j'assume la responsabilité du soin.

J'atteste également du fait que **MES DENTS ET MES GENCIVES SONT SAINES.**

Je suis d'accord pour que ma technicienne prenne en photo sa prestation de blanchiment dentaire.

Nom- Prénom: _____ E-mail: _____
Nuance avant : _____ Nuance après : _____ N° Tél : _____
Durée de la séance : _____

Date et Signature :